

CHRISTIAN SCHULZ

## **Saar-Lor-Lux – The Importance of the Local Cross-Border Co-Operation for the European Process of Integration**

The intermunicipal, cross-border co-operation in the European border regions has experienced a dynamic thrust of development in the last few years. This was facilitated by the changes in the political, legal and financial framework conditions, to which the community initiative INTERREG provided a considerable contribution. An additional factor in the Saar-Lor-Lux region is that subunits form in the actual border regions within the generously measured, regional work areas of the interregional co-operation, characterised by a fairly homogenous regional structure. Using three case examples, it is demonstrated that cross-border organisation structures have developed within these small regions on a municipal level. These are being institutionalised more and more. Using the regional development model of the network of cities, which is being discussed with regards to its cross-border applicability, we can in this context speak of local co-operation networks. In the case of the Agglomération Transfrontalière du Pôle Européen de Développement (PED) in the Belgian-French-Luxembourg state triangle, the participating local authority districts and government authorities have joined together to form an association and maintain a joint Observatoire de l'Urbanisme, responsible among other things since 1996 for the registration and processing of regional data as well as for the development of land use concepts. The Meeting of Mayors and/or the Ronde des Trois Frontières, responsible for the development of tourism in the German-French-Luxembourg Moselle Valley, are considerably less formal network structures. The co-operation between the border local authority districts was institutionalised in the Saar-Rosselle region in the form of the Intermunicipal Association for Work. The latter maintains a co-operation office with the Saarbrücken city association, principally responsible for co-ordination tasks with regards to current and developing, cross-border projects. Despite the depicted structural and legal impediments, an increased institutionalisation of the co-operations can be observed; this goes hand in hand with a topical diversification, which increasingly covers subject areas which have been avoided up until now because of the potential conflicts found therein, as demonstrated by the example of the joint commercial area development in the case of the Agglomération du PED. These observed case examples deal with increasingly integrated core regions within a border region which can provide important impulses for the interregional and also international dialogue. At the same time, practical measures were implemented on this level, which are perceived by the local population in day to day life and therefore have greater identity-forming effects. In this context, these measures can provide an essential or even exemplary contribution to overcoming the interior borders of the EU. These approaches can be understood as being a basis for integration 'from the bottom up' which make a greater sustainability and acceptance in the various sectors of day to day living more probable, unlike the top-down forces which dominate the realisation of the European common market or the currency union.

CHRISTIAN SCHULZ

## **Saar-Lor-Lux – Signification de la coopération transfrontière locale pour le processus d'intégration européenne**

La coopération transfrontière entre les communes des régions frontalières en Europe a connu une poussée de développement dynamique durant les dernières années. Cette évolution a été encouragée par la transformation du cadre politique, juridique et financier, en particulier grâce à l'initiative des Communautés Européennes INTERREG. Au niveau de l'espace Saar-Lor-Lux, il vient s'y ajouter que par suite de l'ampleur de la zone ainsi délimitée, la coopération entre régions dans la zone frontalière proprement dite constitue des sous-espaces caractérisés par des structures spatiales relativement homogènes. A la lumière de trois exemples, l'auteur montre que dans ces sous-espaces, des structures transfrontières se sont créées à l'échelon communal qui présentent une tendance nette à l'institutionnalisation. Sur le modèle du réseau urbain que l'auteur reprend et analyse quant à ses possibilités d'application aux échanges transfrontières, il est possible de parler ici de réseaux de coopération locaux. Dans le cas de l'Agglomération Transfrontalière du Pôle Européen de Développement (PED) dans le triangle de contact de la Belgique, de la France et du Luxembourg, les communes et les administrations participantes se sont réunies à l'intérieur d'un syndicat et entretiennent conjointement un Observatoire de l'Urbanisme, chargé depuis 1996 de recueillir et d'analyser les informations régionales et l'évolution des projets d'occupation des sols. Dans le cas des Rencontres des maires et de la Ronde des Trois Frontières compétente pour l'essor touristique dans la Vallée de la Moselle germano-francoluxembourgeoise, il s'agit de structures moins affirmées. Dans le cas de l'espace Saar-Rosselle, la coopération intercommunale a été institutionnalisée sous la forme d'un Collectif de travail Intercommunal qui a ouvert un Bureau de Coopération dans le syndicat de communes de Sarrebruck, chargé principalement de la coordination des projets transfrontières en cours et à venir. Malgré les obstacles structurels et juridiques qui subsistent, on doit relever une institutionnalisation croissante de la coopération locale. Dans le même temps, on assiste à une différenciation au niveau des missions et qui a tendance à s'étendre à certains domaines qui étaient évités jusqu'à il y a peu parce qu'ils étaient porteurs de conflits, par exemple le développement des espaces économiques dans le cas de l'Agglomération du PED. Les exemples étudiés constituent des espaces-pivots à l'intérieur de la région frontalière, susceptibles d'impulser puissamment le dialogue interrégional voire même international. Simultanément, diverses mesures pratiques sont appliquées qui deviennent des éléments du vécu des populations locales et donc des facteurs d'identification. En ce sens, elles peuvent apporter une contribution essentielle et exemplaire au dépassement des frontières intérieures de la Communauté Européenne. Ces prémisses peuvent être considérées comme la base d'une intégration «par le bas» (bottom-up) et, contrairement à la réalisation du marché intérieur européen et de l'union monétaire, dominées surtout par les forces de l'échelon le plus élevé (forces top-down), acquérir une viabilité supérieure et être acceptées par les populations locales.